

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 mai 2021

Relance Secteur Arts de la Scène : une enveloppe de 50.000€ pour des résidences d'artistes professionnels

Parmi les aides concrètes mises en place par la Province de Liège pour aider le secteur culturel impacté par la crise sanitaire, un fonds de relance d'un montant global de 220.000 €, a été mis à disposition des secteurs théâtre et musique ainsi qu'en matière d'éducation permanente. A la clôture de l'appel à projets pour résidences d'artistes, et suite aux délibérations du jury, 13 projets lauréats ont été désignés, dans le cadre du volet Arts de la Scène. Une aide directe au secteur des arts de la scène, d'un montant de 50.000 €.

Nous savons que le processus d'un retour à la normale de la diffusion théâtrale prendra du temps. Aider le secteur des Arts de la scène par la mise en place d'aides aux résidences d'artistes professionnels permet aux compagnies d'expérimenter, peaufiner leur travail de création dans des conditions optimales. Il n'est pas question de se substituer aux programmeurs, mais de permettre aux artistes, faute d'avoir le pouvoir de ré-ouvrir les salles de spectacles, de travailler dans l'attente de la reprise des programmations de spectacles.

Cet appel à projets, mené conjointement par la Province de Liège, en collaboration avec le Centre culturel de Soumagne, le Centre culturel de Welkenraedt ainsi que Latitude50 - Pôle Arts du Cirque et de la Rue à Marchin, est à présent clôturé.

Après analyse par un comité de sélection, ce ne sont pas moins de 13 candidatures, répondant à l'ensemble des critères, qui ont été sélectionnées.

L'enveloppe globale de 50.000 € octroyée sous forme de subventions individuelles destinées à couvrir une partie des frais du projet de résidence, avec priorité pour le cachet artistique.

Les projets sélectionnés sont en contact avec la Province afin de lancer la dynamique, à travers nos partenaires que nous remercions pour leur engagement dans cet appel à projet.

« Notre rôle de pouvoir public est de participer à la préparation de la reprise tant attendue du secteur culturel. Permettre aux artistes de renouer avec le travail scénique est l'objectif principal de ce fonds de relance » explique le Président du collège provincial Luc Gillard, notamment en charge de la Culture.

Contact presse : France LEFEBVRE, Responsable Communication, Province de Liège / Culture, france.lefebvre@provincedeliege.be – GSM : 0475 94 92 80

